

AMUNDI HORIZON LONG TERME ESR - F

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/05/2025

DIVERSIFIÉ ■

Article 8 ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **97,96 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **30/05/2025**
Actif géré : **342,14 (millions EUR)**
Indice de référence : **Aucun**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est, sur une durée de placement recommandée de 8 ans, à la recherche de performance sur l'ensemble des classes d'actifs et notamment de tirer parti des primes de risque offertes à long terme. Ce FCPE n'est pas géré par rapport à un indicateur de référence. Toutefois, à titre indicatif, la performance du fonds sera comparée à celle de l'indice composite 85% Bloomberg Barclays Euro Aggregate + 15% MSCI World en Euros (dividendes nets réinvestis).
L'équipe de gestion met en place une gestion, de long terme, qui permet de s'exposer aux produits de taux mais également aux autres classes d'actifs (actions, immobilier, dette privée et devises). L'allocation du portefeuille sera dynamique entre les différentes classes d'actifs. Elle repose sur les perspectives macroéconomiques et de marchés de l'équipe de gestion, et des stratèges du groupe Amundi. Ces données sont ensuite confrontées à des critères d'analyse quantitatifs qui dressent une hiérarchisation des différentes classes d'actifs en fonction des conditions de marché.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 8 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (base 100) * (Source : Fund Admin)



A : A compter du 21 octobre 2024, le fonds change de processus de gestion.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
27/12/2024	25/04/2025	28/02/2025	31/05/2024	27/05/2022	-	-	-
Portefeuille	1,16%	0,85%	0,06%	5,06%	2,43%	-	-

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2024	2023	2022	2021	2020
Portefeuille	3,25%	4,12%	-13,17%	2,91%	-

* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateur(s) glissant(s) (Source : Fund Admin)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	3,98%	5,02%	-
Ratio de sharpe	0,48	-0,39	-

* La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements (Source : Fund Admin)

Baisse maximale	-15,87%
Délai de recouvrement (jours)	-
Moins bon mois	09/2022
Moins bonne performance	-4,44%
Meilleur mois	12/2023
Meilleure performance	3,98%

Indicateurs (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité	4,58
Nombre de lignes	39

La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

DIVERSIFIÉ ■

Commentaire de gestion

L'économie mondiale évolue dans l'incertitude de la guerre commerciale initiée par les Etats-Unis. Les indicateurs avancés montrent que les perspectives se sont légèrement améliorées, mais il est encore trop tôt pour voir un impact réel des droits de douanes américains sur l'inflation et la consommation. L'Europe reste sur un rythme de faible croissance et la Chine tente de relancer la demande intérieure en assouplissant les conditions monétaires.

Aux États-Unis, le taux des bons du Trésor à 10 ans a progressé de 4,17% à 4,41% alors que Moody's a dégradé sa note de AAA à Aa1, et que les investisseurs internationaux commencent à douter de la signature américaine. A noter que les taux à 30 ans ont dépassé les 5%. Les rendements sur les bons du Trésor à 2 ans ont également progressé de +30bp terminant à 3,9% malgré les perspectives de ralentissement de la croissance, car la Fed continue de temporiser.

En Zone Euro, les taux d'intérêt à long terme ont d'abord progressé en ligne avec les US Treasuries pour finalement redescendre. Le rendement de l'emprunt allemand à 10 ans termine à 2,5% et l'OAT 10ans à 3,16% après un passage proche des 3,4%. L'agence S&P a maintenu la note souveraine de la France à AA-, mais avec une perspective négative, indiquant qu'une dégradation pourrait être envisagée si la situation ne s'améliorait pas. Les taux courts ont progressé légèrement avec +9pts pour l'emprunt à 2 ans allemand à 1,78%.

La tendance la plus nette a été celle de emprunts d'état japonais, dont les taux continuent de monter pour atteindre des niveaux historiques. Les taux JGBs à 10 ans sont passés au-dessus de 1,5%, du jamais vu depuis 2009.

Contrairement au mois d'avril qui avait connu des phases d'extrême volatilité, le mois de mai a été marqué par une tendance positive continue sur les marchés d'actions et une accélération en fin de mois. Le début des négociations prometteuses entre la Chine et les Etats-Unis ainsi que les résultats des entreprises supérieurs aux attentes ont soutenu le marché. Le MSCI ACWI a progressé de 5,5% en USD, tiré par les marchés développés (MSCI World +5,7%) qui ont surperformé les marchés émergents (MSCI EM +4%). L'indice VIX de volatilité implicite est retombé sous les 19%.

Le marché américain a surperformé l'Europe et l'Asie. L'indice S&P500 a progressé de +6,2% contre +4% en moyenne pour les indices européens et 5,3% pour le Nikkei225 japonais. Depuis le début de l'année, la surperformance de l'Europe reste notable avec plus de 20 points d'écart relatifs aux Etats-Unis. Les valeurs de technologies ont rebondi et le Nasdaq100 a progressé de près de 10% sur le mois porté par les résultats de 7 Magnifiques. En Europe, on note la surperformance du marché allemand avec +6,7% pour le DAX et seulement +2,1% pour le CAC40. A noter également la surperformance des petites et moyennes capitalisations avec le MSCI Europe Small Caps, qui progresse de plus de 8% sur le mois écoulé.

En Asie, la tendance était également positive avec une nette surperformance de la Corée (+7,7%) et de Taiwan (+12%) lié au rebond des valeurs de Technologies, alors que la Chine ne progressait que de 2,3% et l'Inde de 1% en USD.

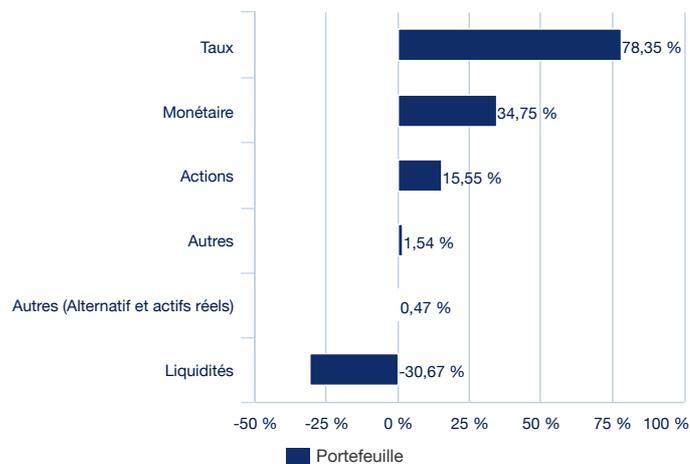
La volatilité des taux d'intérêt à long terme est restée élevée en mai, en particulier aux Etats-Unis, en raison des annonces du président Trump et des craintes liées à la dette américaine. Aux États-Unis, le taux des bons du Trésor à 10 ans a progressé de 4,17% à 4,41% alors que Moody's a dégradé sa note de AAA à Aa1, et que les investisseurs internationaux commencent à douter de la signature américaine. A noter que les taux à 30 ans ont dépassé les 5%. En Zone Euro, les taux d'intérêt à long terme ont d'abord progressé en ligne avec les bons du Trésor américains avant de redescendre. Le rendement de l'emprunt allemand à 10 ans termine à 2,5% et l'OAT 10ans à 3,16% après un passage proche des 3,4%. L'agence S&P a maintenu la note souveraine de la France à AA-, mais avec une perspective négative, indiquant qu'une dégradation pourrait être envisagée si la situation ne s'améliorait pas. L'écart de taux à 10 ans entre la France et l'Allemagne s'établit à 66 points en fin de mois. Les obligations privées ont bénéficié de la trêve commerciale et du sentiment positif du marché, enregistrant un léger resserrement des spreads de crédit. Nos portefeuilles s'inscrivent toujours avec une sensibilité aux taux européens supérieure à celle de leur indice de référence incluant une surpondération sur le segment 3-5 ans de la courbe des taux. Notre positionnement géographique privilégie l'Italie, l'Espagne et le Portugal au détriment de la France. Enfin, la recherche de rendement nous pousse à surpondérer les obligations d'émetteurs privés de bonne qualité («IG»). Cependant, la volatilité actuelle nous conduit à la prudence sur le segment du crédit plus risqué.

En mai, les marchés ont nettement progressé pour retrouver des niveaux proches de ceux constatés avant les annonces de « tarifs réciproques » faites le 02 avril par le président américain. Les investisseurs ont salué la désescalade sur le front de la guerre commerciale après l'accord conclu avec le Royaume-Uni mais c'est surtout, l'accord temporaire survenu avec la Chine qui a permis de rassurer les marchés. Le 11 mai, la Chine et les Etats-Unis ont annoncé suspendre pendant 90 jours une partie des droits de douane punitifs instaurés ces dernières semaines. Les droits de douane réciproques sont ramenés à 30% pour les produits chinois importés aux Etats-Unis contre 145% auparavant et à 10% pour les produits américains importés en Chine contre 125% auparavant. L'incertitude reste toutefois très élevée et le président Trump a menacé l'Europe de droits de douane à 50% dès le mois de juin, avant de finalement revenir à la date du 9 juillet. En fin de mois, l'administration américaine a fait face à son premier revers juridique sévère concernant les questions commerciales. Les droits de douane ont été suspendus quelques heures par le Tribunal du commerce international américain après que celui-ci a mis en avant l'illégalité de la voie empruntée par D. Trump, avec l'utilisation d'une loi d'état d'urgence de 1977, pour faire voter ses droits de douane réciproques. La décision du Tribunal a depuis été suspendue par la cour d'appel pendant que cette dernière analyse les fondements juridiques de cette décision, ce qui maintient les droits de douane en place, mais renforce l'incertitude pour les entreprises quant à la manière dont elles doivent s'adapter. A ce stade, la guerre commerciale continue et il est très probable qu'en cas de nouveau revers, l'administration de D. Trump trouve d'autres moyens pour les mettre en application (un renvoi à la Cour Suprême a d'ailleurs déjà été évoqué). L'autre sujet majeur a été le projet de loi fiscale et ses implications pour la croissance, les déficits et les taux d'intérêt. La Chambre des représentants est parvenue à voter la loi budgétaire. Cette dernière comprend notamment la prolongation d'une large partie de la réforme fiscale de 2017, ainsi que de nouvelles exonérations d'impôts (heures supplémentaires, pourboires) en échange de coupes dans les dépenses (subventions « vertes », moindre facilité d'accès au programme Medicaid). En revanche, le texte budgétaire n'inclut pas de nouvel abaissement de l'impôt pour les sociétés. La prochaine étape politique reste désormais l'adoption de la loi par le Sénat ces prochaines semaines. La saison de résultats des entreprises pour le premier trimestre 2025 s'est poursuivie et touche bientôt à sa fin. La croissance des bénéfices par action en glissement annuel au premier trimestre a été supérieure aux attentes en Europe et aux Etats-Unis. De manière générale le secteur financier a affiché de bonnes performances, tandis certains secteurs cycliques comme l'énergie, la consommation discrétionnaire se sont avérés en-dessous des attentes. Les résultats des entreprises technologiques américaines sont restés solides. Les commentaires des sociétés ont mis généralement en évidence les inquiétudes liées aux tarifs douaniers. Les intentions d'investissement et les perspectives sur les marges s'assombrissent même si les entreprises actionneront l'ensemble des leviers (réorganisation de la chaîne d'approvisionnement et de production, réduction de coûts, augmentation de prix) pour les préserver. Concernant notre gestion, nous avons maintenu une vue constructive en conservant une surpondération actions mesurée. Au niveau sectoriel nous pas modifié notre répartition et au niveau sélection de titres nous avons effectué des ajustements dans le secteur immobilier.

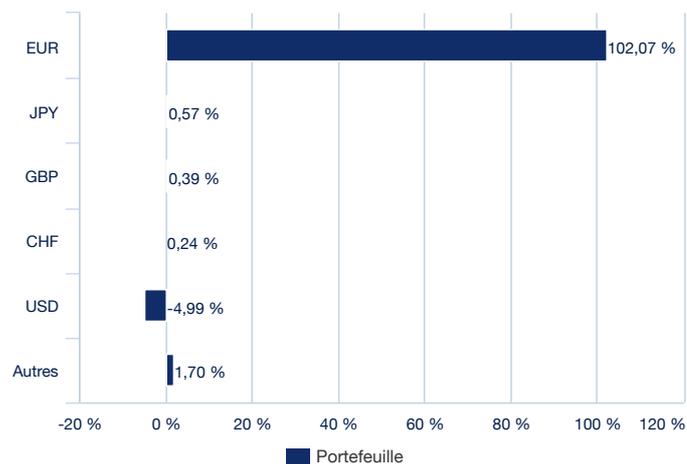
DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Allocation d'actifs (Source : Amundi)



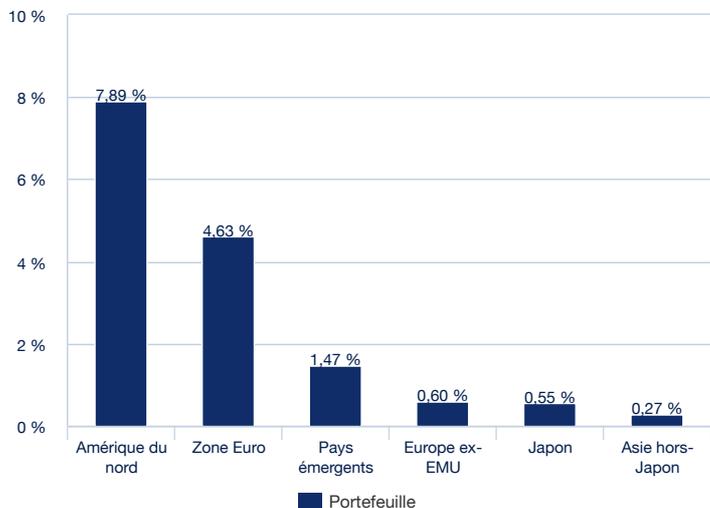
Répartition par devises (Source : Groupe Amundi)



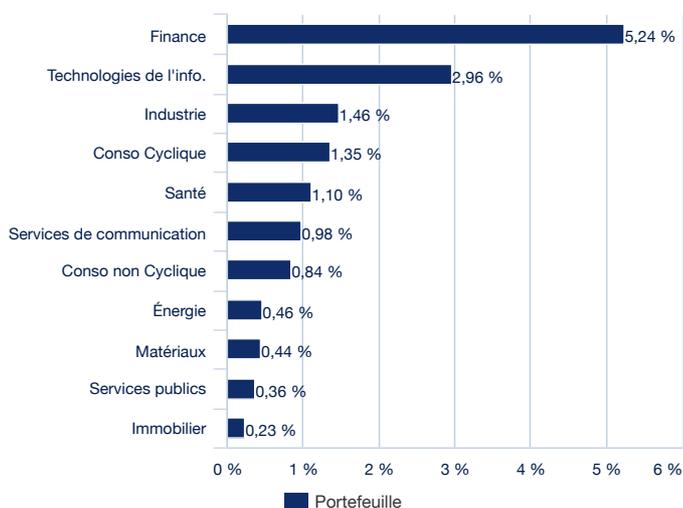
DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des actions (Source : Amundi)

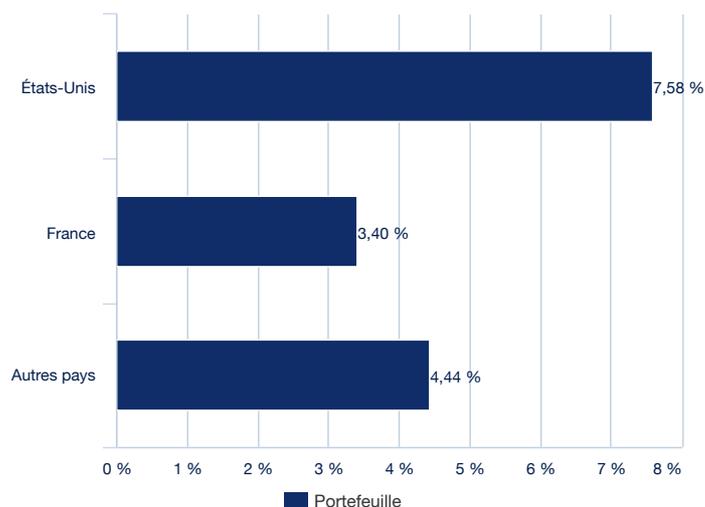
Répartition par zones géographiques (Source : Amundi)



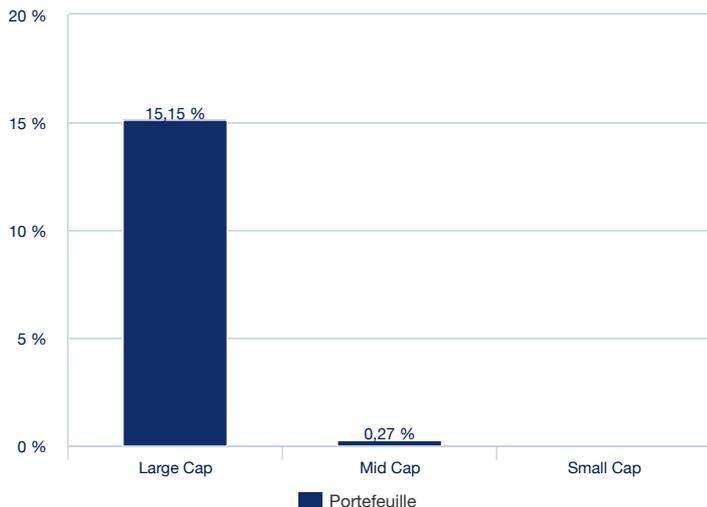
Répartition par secteurs (Source : Amundi)



Répartition par pays (Source : Amundi)



Répartition par capitalisations boursières (Source : Amundi)



Principales lignes actions (Source : Amundi)

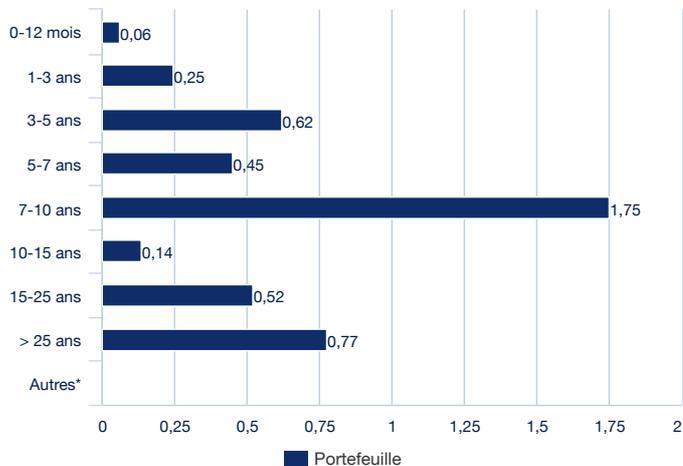
	% d'actif
AMUNDI SA	2,86%
INDICE	0,00%
Total	2,86%

DIVERSIFIÉ ■

Composition du portefeuille - Analyse des obligations et du monétaire (Source : Amundi)

Répartition par maturités (Source : Amundi) *

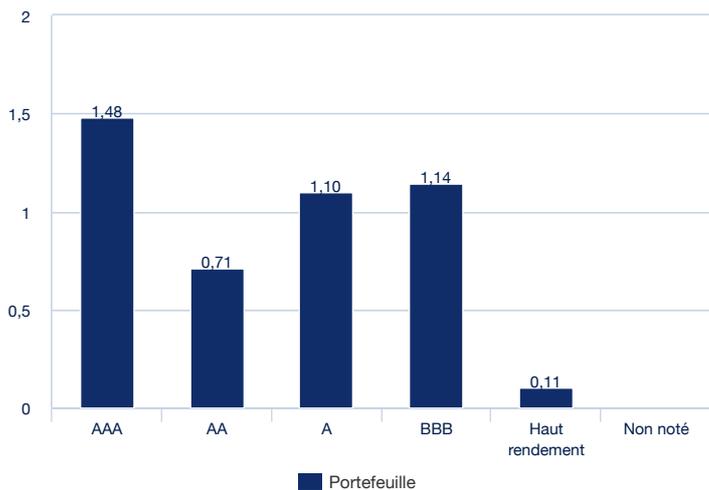
En points de sensibilité



** Autres : non classés, dépôts, appels de marge ...

Répartition par notations (Source : Amundi)

En points de sensibilité

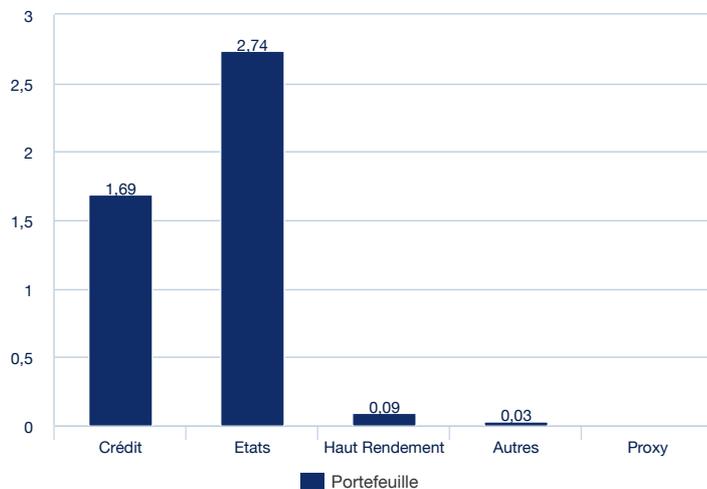


Principaux émetteurs obligations (Source : Amundi)

Émetteur	% d'actif
UNITED STATES OF AMERICA	13,29%
ITALIAN REPUBLIC	5,95%
FRANCE	4,65%
GERMANY	3,87%
SPAIN (KINGDOM OF)	3,83%
BFT SELECTION RENDEMENT 2026	1,30%
JPMORGAN CHASE & CO	0,71%
BANK OF AMERICA CORP	0,64%
MORGAN STANLEY	0,60%
AMUNDI PLANET II - SEED (SUSTA)	0,60%
Total	35,44%

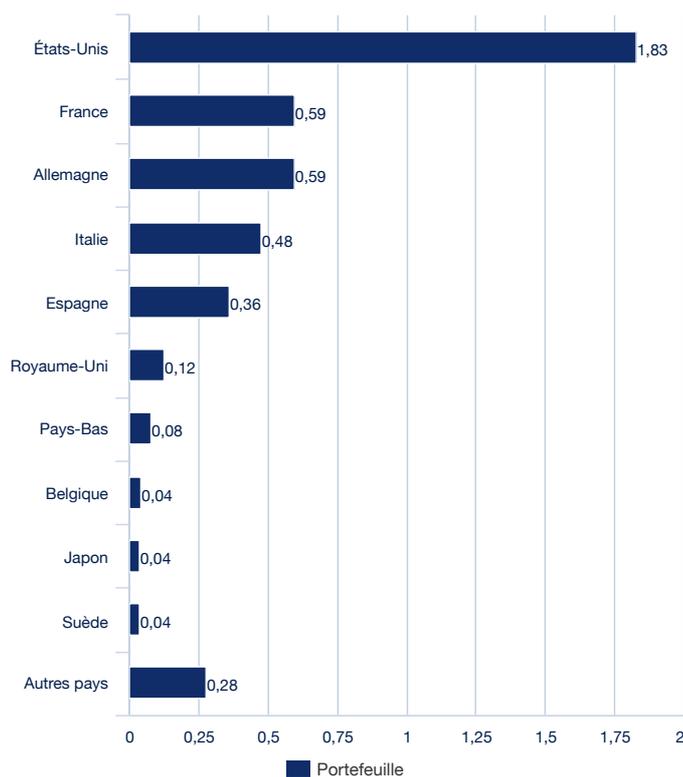
Répartition par types émetteurs (Source : Amundi)

En points de sensibilité



Répartition par pays (Source : Amundi)

En points de sensibilité



DIVERSIFIÉ ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme juridique	FCPE
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	12/06/2020
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Périodicité de calcul de la VL	Hebdomadaire
Frais de gestion directs annuels maximum	0,50% TTC
Commission de surperformance	Non
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,78%
Durée minimum d'investissement recommandée	8 ans
Classification AMF	Non applicable
Code AMF	990000123929

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Épargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Épargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Épargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

DIVERSIFIÉ ■

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

ISR selon Amundi

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)



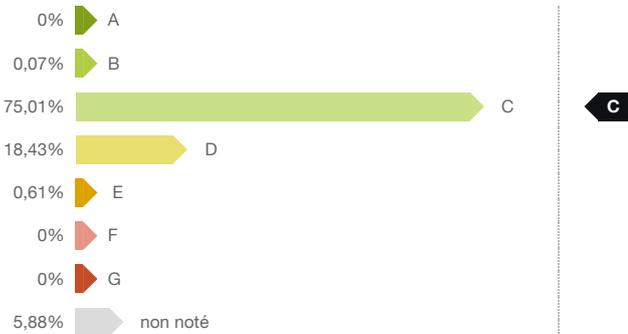
Un portefeuille ISR suit les règles suivantes :

- 1-Exclusion des notes E,F et G¹
- 2-Notation globale du portefeuille supérieure ou égale à C
- 3-Notation globale du portefeuille supérieure à la notation de l'indice de référence/univers d'investissement
- 4-Notation ESG de 90% minimum du portefeuille²

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille²



Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

Environnement	C
Social	C
Gouvernance	C
Note Globale	C

Couverture de l'analyse ESG² (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	28
% du portefeuille noté ESG ²	100%

¹ En cas de la dégradation de la notation d'un émetteur en E, F ou G, le gérant dispose d'un délai de 3 mois pour vendre le titre. Une tolérance est autorisée pour les fonds buy and hold

² Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.

³ L'univers d'investissement est défini par l'indicateur de référence du fonds. Si le fonds n'a pas d'indicateur, il se caractérise par la nature des titres, la zone géographique ainsi que les thèmes ou secteurs.